



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

N° 00010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Signature de la convention annuelle d'objectifs avec la Ville de Paris précisant les financements complémentaires attribués par la Ville à l'action du Centre d'Action Sociale en matière d'insertion par l'activité économique au titre de l'année 2024.

Le Conseil,

Vu le code du travail, et notamment les articles L.5132-1 et suivants ;

Vu le Code l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles R123-39 et suivant ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 14 ;

Vu la convention annuelle d'objectifs relative au versement de la subvention au titre de l'insertion par l'activité économique pour un montant de 195 000€ pour l'année 2024 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 23 ;

Vu le projet de convention annuelle d'objectifs avec la Ville de Paris précisant les financements complémentaires attribués par la Ville à l'action du Centre d'Action Sociale en matière d'insertion par l'activité économique ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'action sociale de la Ville de Paris relatif à la signature de la convention annuelle d'objectifs avec la Ville de Paris précisant les financements attribués par la Ville à l'action du Centre d'Action Sociale en matière d'insertion par l'activité économique.

Délibère

Article 1

Le conseil d'administration du CASVP accepte la subvention d'un montant de 1 000€ versée par la Ville de Paris pour son action au titre de l'insertion par l'activité économique au titre de l'année 2024.

Article 2

La Directrice Générale du CASVP est autorisée à signer la convention annuelle d'objectifs avec la Ville de Paris précisant les financements attribués par la Ville à l'action du Centre d'Action Sociale en matière d'insertion par l'activité économique au titre de l'année 2024.

Article 3

Les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées sur le budget général d'exploitation du CASVP.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



du ID : 075-267500049-20241220-CA_2024_12_10D-DE

Léa FILOCHE

